

fester l'importance que prend, aux yeux de la nouvelle Italie, la politique catholique en Orient, le consulat de Jérusalem a été érigé en consulat général. Le représentant de l'Italie, de concert avec celui de l'Allemagne, s'efforce de faire triompher le principe de la « nationalisation des missions » et de provoquer la ruine du patrimoine de droits et de devoirs que des siècles d'histoire ont légué à la France. Ainsi partout, en Orient et dans la Méditerranée occidentale, l'Italie, dans sa libre expansion, travaille, par la force même des choses, de concert avec les ennemis de la puissance française ; elle profite des fautes que « l'anticléricalisme » de notre gouvernement arrache à notre diplomatie. Comment, dans tout cela, l'affirmation de M. Loiseau se vérifie-t-elle et comment la « fraternité latine » trouve-t-elle un renouveau « dans l'Adriatique, sur le canal d'Otrante, dans la mer Égée » ? C'est ce qui n'apparaît pas, semble-t-il, très clairement. Ce qui, au contraire, est manifeste, c'est que le gouvernement italien, uniquement préoccupé de ses propres intérêts, — et loin de nous la pensée de lui en faire un grief, — ne néglige rien pour servir sa politique et qu'il sait, avec une habileté consommée, profiter de toutes les occasions favorables.

Il faut bien voir quels événements implique et quelles conséquences produirait la politique « d'équilibre adriatique » et d'action italienne dans les

*nazionale presieduto da S. E. il cardinale Ferrari, arcivescovo di Milano* (Milan, Manzoni, éditeur, 1903, illustré). Voyez, notamment, page 143, l'interview du consul général d'Italie, M. Carletti.